



no 4

POUR DIFFUSION A 9:30 HEURES
LE 9 JANVIER 1970

SECOURS CANADIEN AU NIGERIA

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, monsieur Mitchell Sharp, annonce aujourd'hui que le Gouvernement a décidé d'accéder aux demandes d'aide additionnelle que lui ont adressées les organismes engagés au Nigéria dans les activités de secours des deux côtés de la ligne de feu. Il accorde la somme de \$2,250,000, ce qui porte à plus de cinq millions de dollars le montant en secours versé par le Canada depuis le début des hostilités au Nigéria.

Ces fonds serviront aux fins suivantes:

\$750,000 à la Croix-Rouge canadienne, à répartir comme il suit:

au Comité international de la Croix-Rouge
pour lui permettre de continuer ses
activités de secours et ses services
médicaux dans le territoire biafrais \$250,000

à la Croix-Rouge nigérienne pour
subventionner ses activités dans
le territoire sous régime fédéral \$500,000

Un million de dollars à CANAIRELIEF pour l'acheminement de secours vers l'enclave biafraise.

\$500,000 à la Commission nigérienne de rétablissement pour subventionner des activités de secours.

Ci-joint une déclaration sur la position du Gouvernement relativement au conflit nigérien.